

A decorative graphic in the top left corner consists of overlapping curved shapes in blue, red, and purple.

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

RESOLUTION

CREATION
FONDATION

CREATION D'UNE FONDATION

AU SEIN DE LA FONDATION DU SPORT FRANCAIS

Argumentaire :

La fondation du Sport Français créé en 2011 à l'initiative du CNOSF, promeut et développe l'insertion sociale et professionnelle par le sport et plus généralement la pratique sportive en France.

Elle soutient les valeurs du sport liées à la santé, l'éducation, l'accessibilité, la prévention ainsi que l'après carrière de sportifs de Haut Niveau.

Elle encourage l'organisation en France de manifestations internationales comme vecteur de développement durable et cohésion sociale.

Elle offre des outils pour faciliter le mécénat, les dons et les actions dans le champ de l'utilité sociale.

Elle a par ailleurs la capacité d'abriter sous son égide, d'autres fondations notamment dans le domaine du sport.

A ce titre, il est proposé à l'Assemblée Générale de la FFVoile (après accord du Conseil d'Administration à l'unanimité) de valider la mise en place d'une fondation FFVoile sous convention d'abritance avec la fondation du sport Français (prélèvement de 10 % sur chaque versement reçu avec un minimum garantie de 5 K€/an), alimentée par des donations.

La convention entre la fondation du sport Français et la FFVoile sera signée pour une durée de 4 ans renouvelable.

Cette fondation FFVoile s'appuyant sur les valeurs fondamentales de la Voile aurait pour objet en lien avec les missions de la fondation du sport Français, de promouvoir entre autres choses, le mécénat pour contribuer au développement de projets citoyens et responsables dans le champ de la Voile, et de diversifier nos sources de financement.

Les missions de la fondation FFVoile doivent être définies mais pourront être en particulier :

- De conduire, favoriser, soutenir et développer les projets d'intérêt général à caractère social, humanitaire, éducatif, inclusif, environnemental, de santé et/ou sportif plus particulièrement par la pratique de la voile.
- De promouvoir et favoriser le développement d'événements et d'animations permettant de collecter des fonds destinés à participer au financement d'activités d'intérêt général ainsi que la mise en place de partenariats avec toute structure œuvrant notamment dans les domaines éducatifs, de la santé, du handicap, de la formation, de la solidarité, de réinsertion, d'égalité des chances ou d'environnement.
- De réaliser, promouvoir et développer toute action autour de la solidarité et l'héritage en lien avec la pratique de la voile, notamment dans le cadre d'actions de solidarité
- De financer des bourses dédiées à l'accompagnement du double projet des sportifs de Haut Niveau de la FFVoile

Résolution à voter par l'Assemblée Générale de la FFVoile

L'Assemblée Générale de la FFVoile valide la création de la fondation FFVoile sous convention d'abritance avec la fondation du sport Français.

La fondation FFVoile a pour objet en lien avec les missions de la fondation du sport Français, de promouvoir notamment, le mécénat pour contribuer au développement de projets citoyens et responsables dans le champ de la Voile.